AMBASSADE INFOS

N°12

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU KENYA

OCTOBRE 2015

SOMMAIRE :

- **Comité de sécurité**
  Une information régulière sur l'évolution de El Nino
- Sécurité routière
  la vitesse est limitée à 50 km/h dans une vaste partie de la ville de Nairobi
- Bourses scolaire
  La date limite du dépôt des dossiers est le 8 octobre 2015
- Offre d'emploi
  de responsable des traductions à l'Alliance française
- Carnet de vaccination
  Rappel
- E-visa
  une mesure transitoire...

DANS CE NUMÉRO :

Comité de sécurité 1

Limitation 1

Bourses scolaires 2

Offre d'emploi 2

Vaccination 2

E-visa 2

Contacts 3

Signalez vos changements de situation 3

Comité de sécurité

Le comité de sécurité , qui regroupe les chefs d'îlots, les responsables d'associations et d'entreprises françaises et les membres de l'ambassade concernés, s'est réuni lundi 5 octobre.

A l'ordre du jour :

- la situation sécuritaire

- El Nino

- L'organisation des îlots et la communication.

Il n'y a pas d'évolution significative concernant la situation sécuritaire et le niveau de risque. La prudence et la plus grande vigilance restent de rigueur. L'ambassade, désireuse de réexaminer la validité des conseils aux voyageurs (notamment sur la côte) a sollicité un briefing des autorités.

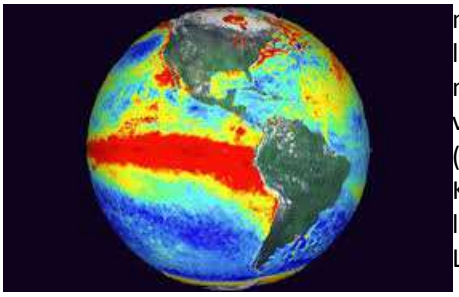

Le phénomène **El Nino** de cette année risque d'être d'assez forte intensité. Au Kenya, la phase critique pourrait se concentrer entre la mi-octobre et la mi-novembre 2015

L'ambassade est en contact avec Météo France et s'efforcera de délivrer des messages réguliers à la communauté française.

Nous assistons à quelques modifications dans les îlots de sécurité : M. Bidau est le nouveau responsable de l'îlot 2 (Kilimani-Karen) et nous recherchons un nouvel adjoint dans cet îlot (de préférence résidant à Karen) ainsi que dans l'îlot 3 (Kilileshwa-Lavington).

Une édition révisée du **Manuel de sécurité** est en préparation. Il sera diffusé sous peu par l'intermédiaire des responsables d'îlot : une version pdf de ce guide ainsi que les adresses électroniques des membres de l'îlot leur seront communiquées.

SECURITE ROUTIERE

Le National Transport and Safety Authority (NTSA) a édité la liste des portions de route dans la ville de Nairobi où la vitesse est limitée à 50 km/h. Il s'agit de Mombasa Road -à partir de City Cabanas Flyover-, Langata Road -à partir de KWS Gate-, Ngong' Road –à partir de Nakumatt Junction-, Naivasha Road -de Nakumatt Junction à Uthiru-, Waiyaki Way -à partir de James Gichuru road-, Peponi road -à partir de Mobil Petrol Station-, Limuru Road –à partir du Mini market-, Muthaiga, le Northern Bypass -à partir de Nyayo Barracks roundabout-, Kiambu Road -à partir de Ridgeways-, Kangundo Road -à partir de Ruai Market- et enfin Thika Road -à partir de Utalii Drift.

Bourses scolaires

Le dépôt des dossiers de demande de bourses scolaires pour l'année scolaire 2015/2016 (2nde Commission) s'est achevée hier soir.

Ces bourses sont réservées aux enfants fréquentant un établissement homologué par le ministère de l'Éducation nationale (au Kenya, uniquement le Lycée Denis Diderot) ou, à titre dérogatoire, en cas d'absence, d'éloignement ou de capacité d'accueil insuffisante d'un établissement homologué, un établissement dispensant au moins 50 % d'enseignement en français.

Nous avons enregistré entre la première et la seconde commission des demandes émanant de 26 familles concernant 40 enfants.

La seconde commission statuera le 4 novembre prochain sur les demandes de 11 familles nouvellement arrivées au Kenya ou qui ont connu un changement (défavorable) de situation depuis la tenue de la première commission

Offre d'emploi

L'Alliance française de Nairobi recrute un(e) responsable de son secteur de traduction avec le français comme langue maternelle et une excellent connaissance de l'anglais. Les candidatures sont à faire parvenir avant le 9 octobre à :

Alliance Française de Nairobi (Attn. Mrs. Ange LENAOLA)

P.O. Box 45475, Nairobi 00100, or info@alliancefrnairobi.org

Carnet de vaccination

Il arrive de plus en plus fréquemment que la vaccination contre la fièvre jaune soit exigée à l'arrivée à l'aéroport de Nairobi. Cette dernière n'est désormais en principe exigée que pour les personnes en provenance d'un pays où cette fièvre est endémique[1], ou pour les personnes qui ont transité plus de 12 heures par un de ces pays. Dans la pratique, cette réglementation est parfois diversement suivie et la preuve de vaccination est exigée de manière indistincte. **Il est donc préférable d'être vacciné**.

[1] Ces pays sont : Afrique : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, République centrafricaine, Congo, Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissao, Guinée équatoriale, Kenya, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo. Amérique du Sud : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guyane, Guyana, Panama, Paraguay, Pérou,

E-visa (encore)

Des difficultés ont poussé le Kenya à mettre en place des alternatives au E-visa.

Depuis le 1er septembre, de nombreux voyageurs souhaitant se rendre au Kenya ont vécu des difficultés à obtenir un e-visa.

Un règlement transitoire est désormais en vigueur, autorisant à obtenir, pour une durée encore indéterminée, un visa à l'arrivée aux aéroports internationaux ou auprès des ambassades avant le départ.

L'option du E-visa est bien entendu maintenue en parallèle. La demande peut se faire sur www.ecitizen.go.ke.

CONTACTS

AMBASSADE DE FRANCE	Services économiques	Lycée et Alliances
Barclays Plaza POBox 41784 00100 Nairobi Tél : +254 20 277 8000 **Permanence consulaire / numéro d'urgence :** +254 733 682 231 **Adresse électronique :** amba-france.nairobi@diplomatie.gouv.fr **Consul honoraire à Mombasa** : M. Mohammed RAMAZANI mramazani09@gmail.com	**Service économique régional** Ambank House, 14th floor University Way, PO Box 30 374 - 00100 Nairobi Tél. : + 254 20 22 93 000 Courriel : nairobi @ dgtresor.gouv.fr www.tresor.economie.gouv.fr/se/kenya **Business France** Ambank House, 14th floor University Way, P.O. Box 30 374 – 00100 Nairobi Tél : + 254 20 22 93 000 Courriel : nairobi@businessfrance.fr Retrouvez-nous sur internet www.ambafrance-ke.org	**Lycée Denis Diderot** **POBox 47525** **00100 Nairobi** **Tel : +254** 20 2437714 **Secrétariat: secretariat@diderot.ac.ke, info-primaire@diderot.ac.ke** **Alliance Nairobi : Utalii Lane** **info@alliancefrnairobi.org** **Alliance Mombasa : Kwa Shibu Road** info@alliancefrmombasa.co.ke **Alliance Kisumu : Lodwar Street** **alliancekisumu@alliancefrnairobi.org** **Alliance Eldoret : Zion Mall Block** **allianceeldoret@alliancefrnairobi.org**

SIGNALEZ NOUS VOS CHANGEMENTS DE SITUATION !

Vous recevez ambassade Infos car vous figurez au Registre des Français résidant à l'étranger. Il est important que nous ayons des listes à jour : merci de signaler votre départ et, en cas d'un quelconque changement dans votre situation, n'hésitez pas, muni de votre NUMIC, à modifier votre dossier dans www.monconsulat.fr